



Communiqué de presse

Pierrelatte, le 14 août 2025 – 16h

Incendie circonscrit sur le site de Pierrelatte

Un incendie s'est déclaré le mercredi 13 août à 17h40 sur les deux silos de stockage de la chaufferie biomasse de Pierrelatte du réseau DES (Drôme Energie Services). Les pompiers ont été immédiatement alertés et l'intervention est toujours en cours.

L'incendie est circonscrit et contenu à l'intérieur des silos, sans propagation aux autres installations. La combustion se poursuit sous contrôle, en coordination étroite avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Les opérations de gestion et de sécurisation devraient se prolonger plusieurs jours afin de garantir l'extinction complète et l'élimination de tout risque résiduel.

Quatre personnes étaient présentes sur le site au moment de l'incident. Aucune n'a été blessée. Légèrement exposées, deux d'entre elles ont bénéficié d'examens médicaux par précaution, lesquels ont confirmé l'absence de conséquence pour leur santé.

À ce stade, l'origine de l'incendie est indéterminée. Des analyses seront menées dès que les conditions le permettront, en lien avec les autorités compétentes.

La mairie de Pierrelatte et le SMARD (Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Drôme) sont tenus régulièrement informés, ainsi que les abonnés. Les installations ont été mises en sécurité et la continuité du service sera assurée dès que possible grâce à des moyens alternatifs.

Un périmètre de sécurité a été mis en place en coordination avec le SDIS, la préfecture et les collectivités locales.

Coriance reste mobilisée aux côtés des autorités pour assurer la sécurité des personnes, protéger les installations et suivre l'évolution de la situation.



Contact presse :

Vanessa ICART

Responsable Communication Territoires

06 07 59 89 89 – vanessa.icart@groupe-coriance.fr

www.groupe-coriance.fr



Groupe Coriance



@coriance



@Groupe_Coriance